



Pourquoi devenir membre ?

Pour profiter de tous nos services et tarifs préférentiels ou gratuits

- Guichet unique donnant accès aux prestations de nos caisses sociales, à une assistance dans les domaines administratif, juridique, technique et de formation professionnelle
- Informations diverses

Pour participer activement à la vie de notre organisation et être partie prenante dans ses décisions

- Assemblées générales AVE
- Séances locales

Pour bénéficier de l'appui d'une organisation professionnelle attentive aux intérêts des entreprises

- Assurance protection juridique entreprise et circulation-entreprise
- Assurance-qualité



Association Valaisanne des Entrepreneurs
Rue de l'Avenir 11
1951 Sion

Plus d'informations sur notre site internet : www.ave-wbv.ch
T: +41 27 327 32 32
info@ave-wbv.ch



Notre ambition : vous servir et vous défendre



L'Association Valaisanne des Entrepreneurs

Association professionnelle des entreprises du bâtiment et du génie civil, organisation cantonale faîtière au service de l'économie valaisanne, l'AVE se veut le porte-parole du secteur de la construction.

La sauvegarde des intérêts de la profession, la valorisation de l'entrepreneur et de la qualité de ses prestations, le perfectionnement et la formation de ses membres, figurent parmi ses objectifs prioritaires. Elle est l'interlocutrice privilégiée des professionnels de la branche, de leurs clients et du grand public.

Forte de ses 250 membres, elle poursuit l'objectif ambitieux d'être l'unique répondant pour les entreprises, et ce quel que soit le domaine (juridique, technique, social, formation, économique, politique).

Vos avantages, nos services



Conditions d'adhésion

AVE - Association Valaisanne des Entrepreneurs

Finance d'entrée

Cotisation annuelle

Calculée sur la base des salaires déclarés à la CAFIB

CHF 200.-

1.5‰

Minimum

CHF 200.-

SSE - Société Suisse des Entrepreneurs [recommandé]

Informations sur:

www.baumeister.ch

